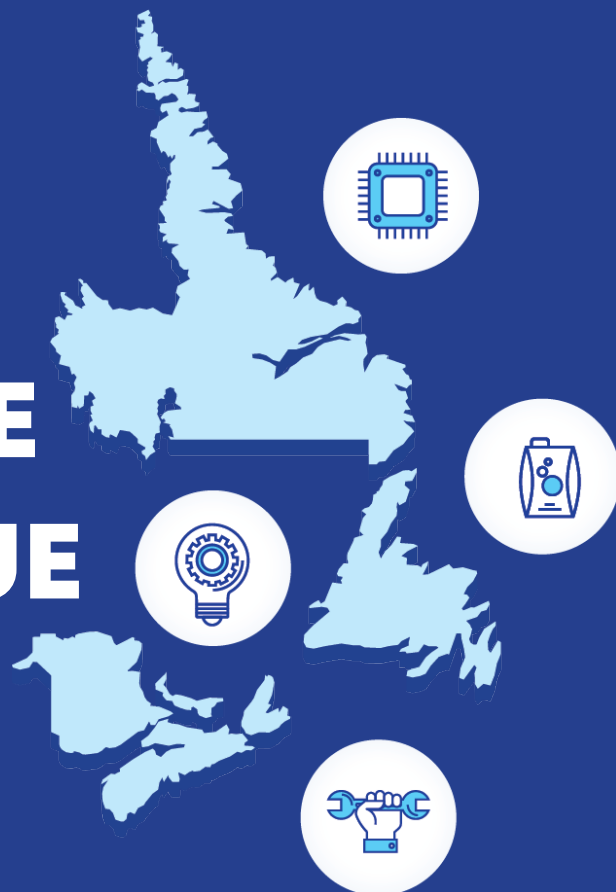


FEUILLE DE ROUTE POUR LA CROISSANCE DE L'ATLANTIQUE



ATLANTIC
INVESTMENT
BUBBLE



PREMIÈRE ÉTAPE – CRÉATION D'UNE BULLE D'INVESTISSEMENT DE L'ATLANTIQUE

Il y a trop d'entreprises en atlantique (de technologie, de fabrication, de production d'aliments et de boissons et de nombreux autres secteurs encore) qui ont du mal à trouver des capitaux pendant leur phase de démarrage et pendant leur phase décroissance. Les données dont on dispose montrent que les activités dans le domaine de l'investissement providentiel au Canada atlantique s'élèvent à une valeur de 3 dollars par habitant, contre une moyenne de 28 dollars par habitant pour le Canada dans son ensemble. L'Atlantique a, dans son ensemble, une population qui est moins nombreuse que celle de bon nombre de grandes villes du pays et les programmes provinciaux, en dépit de leurs bonnes intentions, parviennent rarement à tenir compte du fait que les activités dans le secteur des affaires atteignent de plus en plus souvent une ampleur régionale. Ce problème freine l'activité économique, en entravant la création d'emplois et l'investissement chez nos entrepreneurs, et il a également un effet négatif sur les recettes fiscales.

Un groupe composé d'entrepreneurs, d'investisseurs et de défenseurs des intérêts des entreprises de l'Atlantique s'est formé pour définir des changements concrets en vue d'améliorer la situation dans la région pour ce qui est de la main-d'œuvre, de l'immigration, de la productivité, de la résilience et de l'accès aux capitaux.

L'idée est de créer un marché commun sur l'ensemble du Canada atlantique, tout en respectant la primauté des lois et des règlements de chaque province — inspiré par le niveau remarquable de coopération et de collaboration entre les quatre gouvernements provinciaux du Canada atlantique qui s'est manifesté au pic de la pandémie de COVID-19.

L'un des résultats de la pandémie a été l'accumulation des plus grandes réserves d'argent que l'on a jamais observées dans l'histoire : les sommes d'argent inutilisées dans l'épargne des particuliers et sur les marchés financiers s'élèvent à plusieurs milliards de dollars supplémentaires et ces sommes ne demandent qu'à être investies dans de nouveaux projets. Mais il ne faut pas tarder : il faut agir vite si nous voulons profiter de cette occasion sans précédent. Le Canada atlantique pourrait capter immédiatement une plus grande part de l'explosion à venir des investissements et renforcer de façon plus générale sa compétitivité en instaurant une « bulle d'investissement de l'Atlantique », avec un crédit d'impôt pour capital de risque (CICR) à l'échelle régionale permettant aux habitants du Canada

atlantique d'investir dans une entreprise de la région en dehors de leur propre province et de bénéficier d'un crédit d'impôt. Ceci contribuera à faire circuler les capitaux entre les provinces.

Les crédits d'impôt pour capital de risque encouragent les particuliers, les entreprises et les fonds de placement à investir dans des entreprises à fort potentiel de croissance. Chacune des quatre provinces de l'Atlantique a, à l'heure actuelle, son propre programme de CICR. Le crédit est de niveau variable et ne s'applique, dans certains cas, qu'à certains secteurs particuliers de l'économie. Les paramètres sont définis de façon indépendante par chaque province et cela signifie que vous ne pouvez bénéficier d'un crédit d'impôt que pour une entreprise se situant dans votre propre province. La réalité est cependant que les entreprises de l'Atlantique et en particulier les entreprises fortement axées sur la croissance fonctionnent à l'échelle régionale, parce qu'il leur faut se développer sur des marchés de plus grande ampleur et aussi avoir accès à une réserve plus vaste de main-d'œuvre qualifiée, de mentors et d'investisseurs.

Notre groupe de dirigeant d'entreprise propose de mettre en place un crédit d'impôt pour capital de risque commun pour toute la région, afin de permettre aux résidents de chaque province du Canada atlantique d'investir dans les provinces voisines de la région. Le programme que nous proposerons s'appuierait sur les paramètres suivants :

- crédit d'impôt de 35% pour les particuliers;
- crédit d'impôt de 15% pour les sociétés;
- programme couvrant les programmes provinciaux existants, afin de réduire au minimum les modifications à apporter à la législation et à la réglementation;
- programme géré par les gouvernements provinciaux;
- programme financé initialement par le gouvernement du Canada, de sorte que le coût pour les gouvernements provinciaux sera nul;
- projet pilote de quatre ans en vue de valider le concept.

Si l'on veut que le secteur privé au Canada atlantique soit solide et privilégie l'innovation, il faut qu'il puisse s'appuyer sur un écosystème favorable à l'investissement. Chaque province gère son propre

programme de crédit d'impôt pour capital de risque et, dans certains cas, le programme est limité des industries bien particulières. Nous pensons qu'une telle approche est raisonnable à l'échelle régionale et nous proposons donc de concentrer le programme sur les secteurs de croissances suivants :

- fabrication et transformation de pointe;
- aérospatiale et défense;
- biosciences;
- industries culturelles;
- exportations;
- alimentation et boissons;
- technologies de l'information et de la communication;
- énergies renouvelables et technologies non polluantes;
- tourisme.

Nous proposons de paramétrer soigneusement ce nouveau programme de crédit d'impôt pour capital de risque de façon à garantir qu'il parvienne bel et bien à ses objectifs. Nous sommes convaincus que cette analyse prouvera qu'il s'agit d'un programme rentable, parce qu'il fera augmenter les dépenses relatives à la main-d'œuvre et les recettes fiscales. Cela signifie que le programme n'aura pas besoin d'un appui de longue durée de la part du gouvernement fédéral. La bulle d'investissement de l'Atlantique débouchera directement sur une augmentation des investissements dans la région, ce qui alimentera la croissance des petites et moyennes entreprises, créera des emplois et engendrera de nouvelles recettes fiscales.

AVEC LA BULLE D'INVESTISSEMENT DE L'ATLANTIQUE, TOUT LE MONDE Y GAGNERA!

Avec la création de cette bulle d'investissement de l'Atlantique et la mise en place d'un programme régional de crédit d'impôt pour capital de risque, nous instaurerons un marché commun pour l'investissement dans la région. Les entreprises et en particulier les petites et moyennes entreprises des différentes localités de l'Atlantique auront davantage accès à des capitaux et à des mentors dans la région. Cela alimentera leur croissance et créera de nouveaux emplois, de nouveaux débouchés et de nouvelles recettes fiscales. Les

investisseurs seront incités à investir dans la région. Cela signifie que nous ferons revenir les capitaux dans la région, notamment les milliards de dollars actuellement inutilisés, au lieu qu'ils se retrouvent, sur les marchés boursiers de Toronto ou de New York. La bulle d'investissement de l'Atlantique nous permettra de mieux maîtriser notre propre avenir économique.

Selon les modèles économiques de Jupia Consulting, cabinet d'économistes du Canada atlantique, il est tout à fait justifié de mettre sur pied un crédit d'impôt pour capital de risque à l'échelle régionale. Nous explorons plus avant la justification d'un tel changement d'un point de vue budgétaire tout au long de l'étude incluse dans les annexes ci-jointes.

Le Canada atlantique a beaucoup de choses à offrir au monde. Si nous collaborons à l'échelle régionale, nous pourrions établir un cadre plus solide pour la croissance économique, en commençant par la mise sur pied de la bulle d'investissement de l'Atlantique, conçue pour favoriser l'investissement dans la région. Cette proposition bénéficie du soutien d'un nombre croissant de groupes d'entreprises, comme la Chambre de commerce de l'Atlantique, le Conseil économique du Nouveau-Brunswick, le Conseil d'entreprises du Nouveau-Brunswick et l'organisme l'Order de l'institut de Wallace McCain.

Il reste bien entendu qu'il a des détails à régler. Mais, du moment que nous pouvons nous appuyer sur la volonté politique des quatre provinces et du gouvernement fédéral, nous sommes convaincus qu'il sera possible de mettre en place ce programme d'ici au 1er avril 2022, avec le but de débloquer de nouveaux capitaux pour les entrepreneurs de l'Atlantique et d'avoir un effet direct sur la création de nouveaux emplois, sur la croissance économique et sur les revenus des provinces Atlantic.

ANNEXES

ANNEXE A – ÉTUDE DE CAS

LE CANADA ATLANTIQUE A BESOIN D'UNE NOUVELLE VAGUE D'INVESTISSEMENTS. UN CRÉDIT D'IMPÔT POUR CAPITAL DE RISQUE DEVRAIT FAIRE PARTIE DE LA SOLUTION.

Faiblesse de la croissance économique et démographique

Depuis 2008, l'économie est en gros au point mort au Canada atlantique¹. Si l'on mesure la croissance économique en termes de produit intérieur brut (PIB), la cadence n'est que de 0,6 p. 100 en moyenne depuis 2008 (voir figure 1). En fait, après une période de 25 ans de croissance économique comparable, à ce qu'elle était ailleurs au Canada, l'économie de l'Atlantique se trouve à 65 p. 100 en dessous du taux de croissance du pays dans son ensemble entre 2008 et 2019.

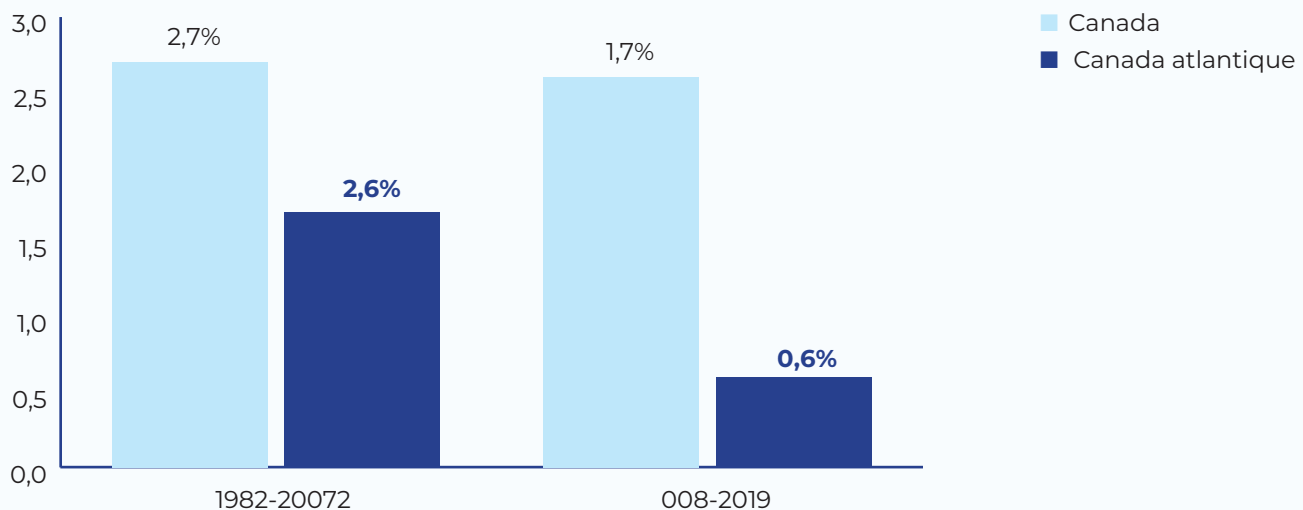
Ceci a de nombreuses répercussions sur le plan économique.

Au Nouveau-Brunswick, par exemple, la croissance annuelle moyenne des revenus du gouvernement du Nouveau-Brunswick a chuté de 46 p. 100 pendant la période allant de 2008–2009 à 2019–2020 par rapport à la décennie précédente. Trois des quatre provinces de l'Atlantique ont vu la dette publique augmenter en pourcentage du PIB depuis 2008 (même avant la pandémie).

Entre 2007 et 2020, la population du Canada a augmenté de 4,7 millions d'individus, soit un taux de croissance solide de 14 p. 100. Au Canada atlantique, l'augmentation n'a été que de 100 000 individus. Le résultat est que le Canada atlantique a une population nettement plus âgée et est sous la menace d'une véritable crise de la main-d'œuvre. Nous comptons près de 300 000 individus âgés de 55 ans ou plus dans la population active dans la région et nous n'avons de loin pas assez de jeunes qui entrent sur le marché du travail chaque année pour les remplacer à mesure qu'ils partent à la retraite.

¹ L'exception notable est l'Île-du-Prince-Édouard, où les chiffres de la croissance économique et démographique sont supérieurs à la moyenne nationale sur la dernière décennie.

Figure 1 – Taux moyen annuel de croissance du PIB réel, Canada et Canada atlantique



Source : Statistique Canada, tableau 36-10-0222-01

Affaiblissement possible de l'entrepreneuriat au Canada atlantique

Nous disposons de données qui indiquent que, en dépit de la croissance dans certains domaines, il est possible que, dans l'ensemble, l'entrepreneuriat soit en train de s'affaiblir au Canada atlantique. Le nombre total de travailleurs autonomes a chuté, sur l'ensemble des quatre provinces, de 136 500 en 2013 à 121 700 en 2019 (avant la pandémie), soit une perte de 14 800 entrepreneurs. Dans le même temps, sur l'ensemble du Canada, le nombre de travailleurs autonomes a connu une belle augmentation de 181 400 individus sur la même période. En proportion de la population, nous avons aujourd'hui 30 p. 100 de travailleurs autonomes en moins au Canada atlantique par rapport au reste du Canada.

Net retard de la région de l'Atlantique dans le nombre d'exportateurs

Le Canada atlantique est une région qui dépend des exportations, mais, en proportion de la population, elle a nettement moins d'exportateurs que le reste du pays. Dans la région, on ne compte que 93 exportateurs pour 100 000 habitants, contre 129 au Canada et 141 en Ontario. On dénombre 52 p. 100 d'exportateurs en plus en Ontario par rapport au Canada atlantique, en proportion de la population.

Faiblesse des investissements dans le secteur privé dans la région

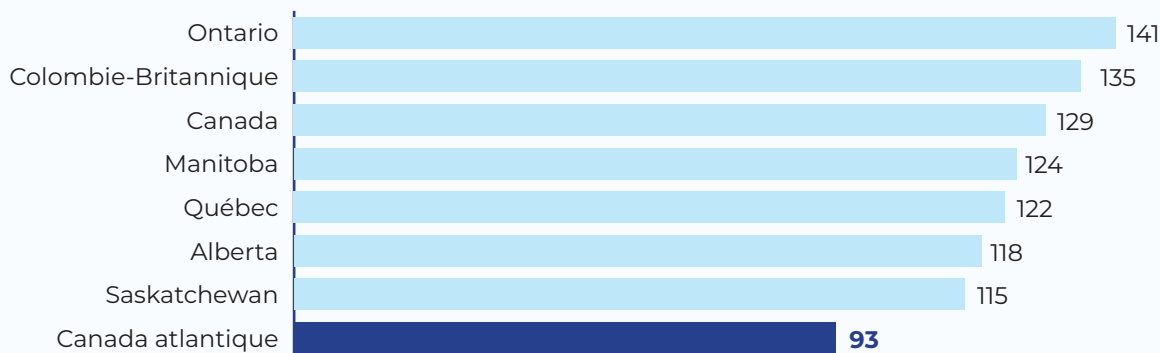
Les dépenses d'investissement non résidentielles dans la région sont, la plupart du temps, nettement inférieures à la moyenne nationale depuis 15 ans, en proportion de la population. En 2020, le niveau des investissements dans le secteur privé par habitant était de 23 p. 100 inférieur à la moyenne du Canada. En 2021, il est prévu qu'il sera inférieur de 26 p. 100. Si la région parvenait à attirer des investissements d'une proportion comparable à ce qu'elle est à l'échelle nationale, elle aurait un supplément de dépenses d'investissement de 4 milliards de dollars en 2021 dans l'ensemble.

Signes positifs avant la pandémie

Avant que la pandémie frappe la région, on observait des signes que l'économie était en train de repartir à la hausse au Canada atlantique. Comme nous l'avons déjà mentionné, la croissance de l'économie est forte à l'Île-du-Prince-Édouard depuis une décennie et même plus. Le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse ont tous deux connu plusieurs années de bonne croissance de la population, grâce à un renforcement de l'immigration. La croissance du PIB régional en 2019 s'élevait à 2,6 p. 100, ce qui était supérieur à la moyenne nationale.

La question à laquelle fait face la région en 2021 est celle de savoir s'il est possible de retrouver cet élan qui se profilait avant la pandémie et d'avoir une croissance économique soutenue dans les années à venir, étant donné la réalité démographique dans la région, les risques politiques à l'échelle nationale, l'évolution industrielle et l'évolution technologique.

Figure 2 – Nombre d'exportateurs à l'étranger pour 100 000 habitants, 2020



Source : Statistique Canada, tableau 12-10-0098-01

PROGRAMME DE CRÉDIT D'IMPÔT POUR CAPITAL DE RISQUE POUR LE CANADA ATLANTIQUE RECOMMANDÉ COMME PARTIE DE LA SOLUTION AU PROBLÈME

Il est recommandé de donner un rôle important au programme de crédit d'impôt pour capital de risque dans la solution au problème, en proposant aux nouvelles entreprises et aux entreprises existantes qui souhaitent se développer des fonds en provenance de l'investissement providentiel aux premières étapes. Si l'on fait en sorte que ce programme se concentre sur les industries contribuant à la croissance de l'économie (exportateurs ou entreprises venant se substituer aux importations), alors cela pourra avoir des retombées significatives pour l'économie dans la région.

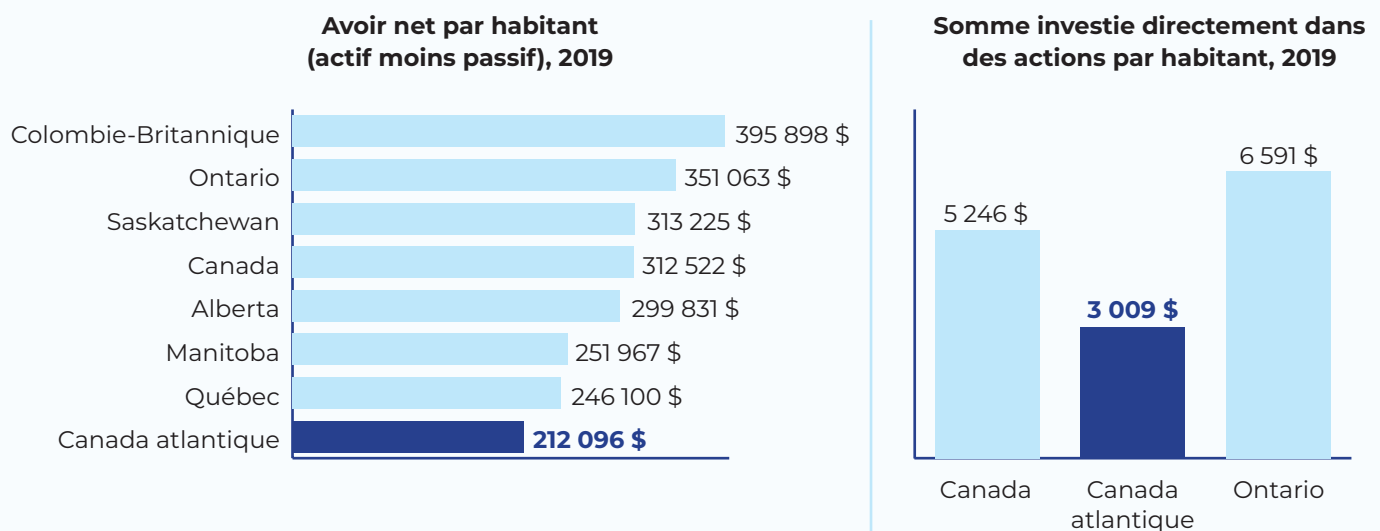
Selon un rapport préparé par la NACO (National Angel Capital Organization), le Canada atlantique est régulièrement à la traîne par rapport au reste du pays pour ce qui est d'attirer les investisseurs providentiels. Ce retard dans l'investissement empêche la région de réaliser son potentiel économique. Comme nous l'évoquons plus en détail ci-dessous, les investisseurs providentiels jouent un rôle principal dans le cycle de financement des entreprises à fort potentiel de croissance.

Pourquoi un programme de crédit d'impôt pour capital de risque pour tout le Canada atlantique?

Les provinces du Canada atlantique ont en commun bon nombre de défis et de possibilités. L'un des défis est que la réserve d'investisseurs ayant les capitaux nécessaires à investir dans des entreprises plus risquées qui en sont à leurs premiers stades est limitée. L'avoir net par habitant est, au Canada atlantique, de 32 p. 100 inférieur à la moyenne nationale et ne représente que la moitié de l'avoir net par habitant en Colombie-Britannique (voir figure 3). Cela signifie que les gens ont moins d'argent pour le capital de risque. En fait, les investissements dans des actions par habitant sont de 43 p. 100 inférieurs à ce qu'ils sont sur l'ensemble du pays. Un habitant de l'Ontario a typiquement 2,2 fois plus d'argent investi directement dans des actions qu'un habitant du Canada atlantique².

² Nous excluons ici les placements dans des fonds de placement ou les investissements indirects dans des actions dans le cadre de régimes de retraite.

Figure 3 – Situation financière du foyer, Canada atlantique et reste du Canada, 2019



Source: Statistics Canada Table: 11-10-0016-01.

LA MISE SUR PIED D'UN PROGRAMME DE CRÉDIT D'IMPÔT POUR CAPITAL DE RISQUE PERMET D'ÉLARGIR LA RÉSERVE D'INVESTISSEURS POTENTIELS.

EST-CE QUE CES PROGRAMMES DE CRÉDIT D'IMPÔT POUR CAPITAL DE RISQUE FONCTIONNENT?

On ne dispose pas de beaucoup de données historiques sur les résultats produits sur le plan économique par les programmes de crédit d'impôt pour capital de risque, mais il y a des exemples qui donnent une idée des répercussions possibles dans la région³.

Exemple : rapport d'activité dans l'investissement à l'échelle régionale d'Entrevestor

Le cabinet Entrevestor, spécialisé dans la collecte de données, surveille les investissements dans les entreprises en démarrage du Canada atlantique depuis plus d'une décennie. Il a récemment examiné la question des investissements des investisseurs providentiels et des amis et membres de la famille dans les entreprises en démarrage au Canada atlantique de 2018 à 2020. Au total, ce sont plus de 100 entreprises qui ont attiré les investissements des investisseurs providentiels et des amis et membres de la famille sur cette période de trois années, pour un total de 92,9 millions de dollars.

Année	Nombre de sociétés	Capital total obtenu
2018	61	33,9 millions
2019	50	26,6 millions
2020	47	32,4 millions

Le cabinet Entrevestor a examiné les résultats de ces entreprises en 2020. Sept des sociétés avaient échoué, l'une avait quitté le marché et plusieurs avaient levé des fonds plus d'une fois, ce qui nous laisse avec un total de 108 sociétés. Ces 108 sociétés employaient au total 1420 travailleurs et elles ont connu une croissance de l'emploi de 37 p. 100 et une croissance des revenus de 61 p. 100 en 2020.

Si l'on se fie aux multiplicateurs typiques pour ces 1420 travailleurs sur le plan économique, il est probable que ces sociétés ont engendré des recettes fiscales pour leur province et pour les collectivités locales d'un montant total d'environ 24 millions de dollars. On ne sait pas dans quelle mesure les investissements des amis et membres de la famille et des investisseurs providentiels ont bénéficié de crédits d'impôt du gouvernement pour les

investisseurs, mais même si le taux était de 35 p. 100, cela signifie que les gouvernements provinciaux auraient récupéré le crédit offert dans 16 mois. Après ce délai, toutes les recettes fiscales supplémentaires engendrées par ces 108 entreprises servent à financer les services publics dans la région⁴.

Exemple : Island Capital Partners

Il existe plusieurs exemples illustrant l'importance des investisseurs providentiels pour le développement des industries stratégiques dans la région. Le cabinet Island Capital Partners de l'Î.-P.-É. a investi 3,2 millions de dollars dans des sociétés à fort potentiel de croissance de la province et ces investissements ont permis de dégager un capital total s'élevant à 29,5 millions de dollars, dont 18,6 millions de dollars d'investissements en provenance de l'extérieur de la région ou du pays.

À supposer que ce capital de 29,5 millions de dollars soit consacré principalement au domaine des ressources humaines et à d'autres formes de dépenses local, nos estimations sont que les recettes fiscales pour le gouvernement provincial et les entreprises locales s'élèveraient à 3,5 millions de dollars — sachant que ce total ne tient pas compte des recettes fiscales liées au revenu et à la croissance du revenu à l'avenir. Le simple montant des taxes sur ce total de 29,5 millions de dollars serait plus élevé qu'un crédit d'impôt initial de 3,2 millions de dollars.

Exemple : Investissements dans les entreprises des TI et de technologie du N.-B.

Le portefeuille de la Fondation de l'Innovation du Nouveau-Brunswick comprend 13 entreprises ayant utilisé le programme provincial de crédit d'impôt pour l'investissement dans les petites entreprises dans le cadre d'investissements providentiels ou d'investissements dans des entreprises en démarrage. Ces entreprises ont rassemblé, grâce au programme, des fonds d'un montant total de 11 millions de dollars. On ne sait pas quelle part de ces investissements provient d'investisseurs individuels et quelle part provient de sociétés ou de fonds de gestion. Cela dit, à supposer qu'on soit dans la tranche supérieure, le montant total du crédit d'impôt pour le gouvernement du Nouveau-Brunswick s'élèverait à 5,5 millions de dollars (soit 50 p. 100 du total des fonds rassemblés).

³ Le projet pilote de programme de crédit d'impôt pour capital de risque comprendrait un volet de rassemblement de données plus détaillées sur les résultats obtenus par les entreprises participant au programme.

⁴ Nous ne tenons pas compte, ici, de la possibilité que ces entreprises aient bénéficié de fonds d'autres programmes gouvernementaux.

Ces entreprises comptent désormais au total 400 employés, dont le salaire annuel est nettement supérieur à la moyenne au Nouveau-Brunswick. Si l'on se fie aux multiplicateurs économiques typiques pour les sociétés axées sur la technologie, ces employés permettent de financer les salaires de plus de 600 travailleurs au total dans la province, avec une rémunération annuelle totale d'environ 45 millions de dollars. Les recettes fiscales engendrées pour le gouvernement provincial et locales par ces activités économiques s'élèvent alors à environ 6,3 millions de dollars.

Il suffit d'une seule année pour que la dépense représentée par les crédits d'impôt dont ont bénéficié les investisseurs ayant investi dans les 13 entreprises soit plus que compensée.

Exemple : Biosciences à l'Î.-P.-É.

Le groupe d'entreprises des biosciences de l'Î.-P.-É. est l'un des exemples les plus impressionnants du rôle que l'investissement et le soutien aux entreprises en démarrage peuvent jouer pour contribuer à monter un groupe d'entreprises capables de connaître la réussite. Le nombre d'entreprises dans le groupe a plus que doublé entre 2011 et 2019 et il en va de même pour le nombre total d'employés. Les entreprises des biosciences et l'écosystème sur lequel elles s'appuient ont apporté une contribution de 256 millions de dollars au PIB de la province en 2018, ce qui représente 4,4 p. 100 de l'ensemble de l'économie.

RENTABILITÉ POUR UN NOUVEAU PROGRAMME RÉGIONAL DE CRÉDIT D'IMPÔT

Avec un programme régional de crédit d'impôt, on parviendrait à susciter des investissements significatifs d'investisseurs providentiels dans les entreprises en démarrage partout dans la région, ce qui aurait le potentiel d'avoir des retombées économiques significatives. La proposition de projet pilote prévoit un crédit d'impôt régional pour les investisseurs de 35 p. 100 s'appliquant aux investissements dans des industries choisies. Le montant des investissements suscités par le programme dépendra de l'éventail des industries incluses dans l'initiative, mais, à supposer que le programme interprovincial permette de susciter des investissements d'un montant de 23 millions de dollars par an, les retombées économiques et la rentabilité de l'effort budgétaire pour les contribuables sont illustrées au tableau 1. Bien entendu, ce tableau repose sur plusieurs suppositions, mais il montre que les résultats d'un tel programme seraient d'un niveau raisonnable.

Les retombées économiques indiquées dans le tableau ne concernent que la cohorte d'entreprises pour la première année du programme. Ces retombées seraient démultipliées sur la période de quatre années, avec un nombre plus important d'entreprises bénéficiant d'investissements.

Tableau 1 – Retombées économiques d'un nouveau crédit d'impôt régional pour les investisseurs

	ANNÉE 1	ANNÉE 2	ANNÉE 3	ANNÉE 4	TOTAL
Investissements annuels (en M\$)	23,0 \$				
Crédits d'impôt accordés (35 p. 100)	8,1 \$				
Entreprises soutenues	46	46	46	46	
Utilisation des investissements (33 p. 100 par an) – Cohorte de l'an 1 (en M\$)	7,7 \$	7,7 \$	7,7 \$	0 \$	23,0 \$
Nouveaux revenus – Cohorte de l'an 1 (en M\$)	0 \$	11,5 \$	17,3 \$	25,9 \$	54,6 \$
Total des revenus et utilisation des investissements – Cohorte de l'an 1 (en M\$)	7,7 \$	19,2 \$	24,9 \$	25,9 \$	77,6 \$
Contribution au PIB (en M\$)	7,8 \$	19,6 \$	25,5 \$	26,5 \$	79,4 \$
Emploi (en M\$)	78 8	197 0	256 1	265 9	
Revenus du travail (en M\$)	5,2 \$	12,9 \$	16,8 \$	17,4 \$	52,3 \$
Fiscalité provinciale et locale (en M\$)	1,1 \$	2,7 \$	3,6 \$	3,7 \$	11,1 \$
Revenus moyens par entreprise et par an	0 \$	250,000 \$	375,000 \$	562,500 \$	
Rentabilité du programme de crédit d'impôt pour les investisseurs (en M\$)		3,2 Années			

BULLE D'INVESTISSEMENT DE L'ATLANTIQUE

Le modèle détaillé avec les retombées pour chaque province figure à l'annexe B.

À supposer que le programme permette de susciter des investissements d'un montant de 23 millions de dollars dans l'an 1 du programme, l'effort budgétaire exigé de la part des contribuables s'élèvera à 8,1 millions de dollars (35 p. 100 du total). Dans un tel modèle, cela impliquera 46 entreprises avec un investissement moyen de 500 000 dollars par entreprise. Nous avons également supposé qu'aucun revenu ne serait engendré pendant la première année d'opération et que l'on ne commencerait à avoir des revenus que la deuxième année. La croissance des revenus serait assez forte dans l'an 3 et l'an 4 du projet (voir le détail des suppositions à l'annexe B) et le montant des revenus se situerait en moyenne à 562 000 dollars par entreprise dans l'an 4 du projet.

L'effet combiné de ces entreprises serait une augmentation du PIB du Canada atlantique de 79 millions de dollars sur la période de quatre années, avec le financement de 266 emplois dans l'an 4. Les investissements initiaux et les revenus des entreprises permettraient de dégager des revenus du travail d'un montant de 52,3 millions de dollars grâce aux effets directs, indirects et induits. Sur la période de quatre années, il est prévu que le montant initial de 8,1 millions de dollars engendrera progressivement des recettes fiscales s'élevant à 11,1 millions de dollars pour les gouvernements provinciaux et pour les collectivités locales, ce qui représente un rendement des investissements sur quatre ans de 1,38 dollar de nouvelles recettes fiscales pour chaque dollar d'aide accordée par le gouvernement (ce qui signifie que le coût de l'aide sera couvert au bout d'une période de 3,2 années).

Bien entendu, lors de l'an 5 et des années ultérieures, les recettes fiscales continueront d'augmenter.

CONCLUSION:

Le Canada atlantique a besoin de se remettre d'aplomb sur le plan économique dans les années à venir s'il veut s'assurer qu'il pourra financer de manière durable ses services publics grâce aux recettes fiscales. Avec la pression à la hausse exercée par les dépenses de santé et d'autres dépenses encore, il faudra que les gouvernements puissent s'appuyer sur une économie forte pour engendrer de façon naturelle plus de revenus, parce que la marge de manœuvre pour augmenter la fiscalité est limitée.

Avec un programme de crédit d'impôt pour les investisseurs, on réduit les risques pour les investisseurs providentiels dans des domaines stratégiques d'entreprises à fort potentiel de croissance. Cela pourrait s'avérer être un moyen important de stimuler des activités économiques de grande valeur dans les années à venir. Avec un programme régional de crédit d'impôt pour les investisseurs, on élargira la réserve potentielle d'investisseurs et on renforcera le climat pour l'investissement dans les entreprises en démarrage partout dans la région.

ANNEXE B – MODÈLE DÉTAILLÉ DE CRÉDIT D'IMPÔT POUR LES INVESTISSEURS

Suppose une répartition des crédits d'impôt en fonction de la population. Utilisation des investissements : 1/3 du montant initial investi par an.

Les revenus commencent dans l'an 2 du projet, à 50 p. 100 du montant initial investi, et augmentent de 50 p. 100 par an dans l'an 3 et l'an 4 du projet. Les estimations sont que, quand on arrivera à la quatrième année du programme, les revenus moyens s'élèveront à 562 000 dollars par entreprise.

Retombées liées aux effets directs, indirects et induits pour le PIB, l'emploi et les revenus du travail. Pour simplifier les choses, nous avons utilisé les multiplicateurs d'un seul secteur particulier dans chaque province :

Terre-Neuve-et-Labrador

Conception de systèmes informatiques et services reliés

Île-du-Prince-Édouard

Fabrication d'équipement médical et de fournitures médicales

Nouvelle-Écosse

Conception de systèmes informatiques et services reliés

Nouveau-Brunswick

Conception de systèmes informatiques et services reliés

Source : Statistique Canada, tableau 36-10-0595-01

Pour simplifier les choses, le multiplicateur pour la fiscalité locale et provinciale a été fixé à 14 p. 100 du PIB dans les quatre provinces, ce qui est la norme. Les contributions fiscales varient selon le salaire moyen, la proportion de la masse salariale par rapport au total des dépenses, le degré d'approfondissement de la chaîne d'approvisionnement locale, etc. Ce pourcentage de 14 p. 100 est une estimation prudente du multiplicateur pour les secteurs dans lesquels les salaires sont de niveau élevé, comme ceux qui sont proposés pour le programme de crédit d'impôt pour les investisseurs.

BULLE D'INVESTISSEMENT DE L'ATLANTIQUE

	ANNÉE 1	ANNÉE 2	ANNÉE 3	ANNÉE 4	TOTAL
Investissements annuels	23 000 000 \$				
Crédits d'impôt fournis aux investisseurs (35%)	8 050 000 \$				
Investissements par province					
Terre-Neuve-et-Labrador (22%)	5 060 000 \$				
Île-du-Prince-Édouard (6%)	1 380 000 \$				
Nouvelle-Écosse (40%)	9 200 000 \$				
Nouveau-Brunswick (32%)	7 360 000 \$				
Entreprises (levée de fonds moyenne de 500 000 dollars)					
Terre-Neuve-et-Labrador (22%)	10				
Île-du-Prince-Édouard (6%)	3				
Nouvelle-Écosse (40%)	18				
Nouveau-Brunswick (32%)	15				
Total cumulé des entreprises					
Terre-Neuve-et-Labrador	10	10	10	10	
Île-du-Prince-Édouard	3	3	3	3	
Nouvelle-Écosse	18	18	18	18	
Nouveau-Brunswick	15	15	15	15	
Totals	46	46	46	46	
Utilisation des investissements (33 p. 100 par an) – Cohorte de l'an 1					
Terre-Neuve-et-Labrador	1 686 667 \$	1 686 667 \$	1 686 667 \$	0 \$	5 060 000 \$
Île-du-Prince-Édouard	460 000 \$	460 000 \$	460 000 \$	0 \$	1 380 000 \$
Nouvelle-Écosse	3 066 667 \$	3 066 667 \$	3 066 667 \$	0 \$	9 200 000 \$
Nouveau-Brunswick	2 453 333 \$	2 453 333 \$	2 453 333 \$	0 \$	7 360 000 \$
Total des revenus – Cohorte de l'an 1					
Terre-Neuve-et-Labrador	0 \$	2 530 000 \$	3 795 000 \$	5 692 500 \$	12 017 500 \$
Île-du-Prince-Édouard	0 \$	690 000 \$	1 035 000 \$	1 552 500 \$	3 277 500 \$
Nouvelle-Écosse	0 \$	4 600 000 \$	6 900 000 \$	10 350 000 \$	21 850 000 \$
Nouveau-Brunswick	0 \$	3 680 000 \$	5 520 000 \$	8 280 000 \$	17 480 000 \$

	ANNÉE 1	ANNÉE 2	ANNÉE 3	ANNÉE 4	TOTAL
Total des revenus et utilisation des investissements - Cohorte de l'an 1					
Terre-Neuve-et-Labrador	1 686 667 \$	4 216 667 \$	5 481 667 \$	5 692 500 \$	17 077 500 \$
Île-du-Prince-Édouard	460 000 \$	1 150 000 \$	1 495 000 \$	1 552 500 \$	4 657 500 \$
Nouvelle-Écosse	3 066 667 \$	7 666 667 \$	9 966 667 \$	10 350 000 \$	31 050 000 \$
Nouveau-Brunswick	2 453 333 \$	6 133 333 \$	7 973 333 \$	8 280 000 \$	24 840 000 \$
Contribution au PIB					
Terre-Neuve-et-Labrador	1 705 220 \$	4 263 050 \$	5 541 965 \$	5 755 118 \$	17 265 352 \$
Île-du-Prince-Édouard	379 960 \$	949 900 \$	1 234 870 \$	1 282 365 \$	3 847 095 \$
Nouvelle-Écosse	3 210 800 \$	8 027 000 \$	10 435 100 \$	10 836 450 \$	32 509 350 \$
Nouveau-Brunswick	2 541 653 \$	6 354 133 \$	8 260 373 \$	8 578 080 \$	25 734 240 \$
Totals	7 837 633 \$	19 594 083 \$	25 472 308 \$	26 452 013 \$	79 356 037 \$
Emploi					
Terre-Neuve-et-Labrador	12,1	30,3	39,4	40,9	
Île-du-Prince-Édouard	7,0	17,6	22,9	23,8	
Nouvelle-Écosse	33,4	83,5	108,5	112,7	
Nouveau-Brunswick	26,2	65,6	85,3	88,6	
Totals	78,8	197,0	256,1	265,9	
Revenus du travail					
Terre-Neuve-et-Labrador	959 713 \$	2 399 283 \$	3 119 068 \$	3 239 033 \$	9 717 097 \$
Île-du-Prince-Édouard	310 040 \$	775 100 \$	1 007 630 \$	1 046 385 \$	3 139 155 \$
Nouvelle-Écosse	2 174 267 \$	5 435 667 \$	7 066 367 \$	7 338 150 \$	22 014 450 \$
Nouveau-Brunswick	1 724 693 \$	4 311 733 \$	5 605 253 \$	5 820 840 \$	17 462 520 \$
Totals	5 168 713 \$	12 921 783 \$	16 798 318 \$	17 444 408 \$	52 333 222 \$
Fiscalité provinciale et locale					
Terre-Neuve-et-Labrador	238 731 \$	596 827 \$	775 875 \$	805 716 \$	2 417 149 \$
Île-du-Prince-Édouard	53 194 \$	132 986 \$	172 882 \$	179 531 \$	538 593 \$
Nouvelle-Écosse	449 512 \$	1 123 780 \$	1 460 914 \$	1 517 103 \$	4 551 309 \$
Nouveau-Brunswick	355 831 \$	889 579 \$	1 156 452 \$	1 200 931 \$	3 602 794 \$
Totals	1 097 269 \$	2 743 172 \$	3 566 123 \$	3 703 282 \$	11 109 845 \$

**ATLANTIC
INVESTMENT
BUBBLE**

